

CONDITIONS D'UTILISATION

Les Conditions d'utilisation qui suivent s'appliquent à votre utilisation du système ORORA. ORORA est le système informatique utilisé par le Conseil des arts de Montréal (le «CAM») pour gérer les processus suivants :

- Dépôt de demande de soutien à un programme du CAM;
- Évaluation et traitement des demandes de soutien;
- Gestion et suivi des octrois et des dons.

Consentement

En accédant au système ORORA du CAM, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté de respecter l'ensemble des dispositions présentées dans les Conditions d'utilisation du système ORORA. Votre consentement est valable à compter de la première journée où vous accédez au système ORORA jusqu'au moment où vous cesserez d'être une utilisatrice ou un utilisateur du système ORORA.

Je ne souhaite pas m'engager à respecter les Conditions d'utilisation du système ORORA

Pour utiliser le système ORORA, vous devez obligatoirement consentir à respecter nos Conditions d'utilisation. Si vous ne souhaitez pas le faire, vous pouvez choisir de ne pas accéder au système ORORA.

Je ne veux pas utiliser le système ORORA

Vous avez le droit de refuser d'utiliser le système ORORA. Pour vérifier les différentes options qui s'offrent à vous, vous pouvez contacter le CAM en utilisant l'un ou l'autre des moyens suivants :

- Courriel : soutiencam@montreal.ca

- Téléphone : 514-280-2564

Je ne peux pas utiliser le système ORORA pour diverses considérations

Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter la section *Mesures exceptionnelles de soutien à l'accès* du présent document.

Mise à jour des Conditions d'utilisation

Veuillez noter que les Conditions d'utilisation du système ORORA peuvent être modifiées de temps à autre. Vous devez donc les consulter régulièrement. En cas de modification des Conditions, la date indiquée dans le libellé « Dernière révision » (voir l'en-tête du document) sera mise à jour. Votre utilisation continue du système ORORA après l'affichage de la version révisée des Conditions sera considérée comme votre acceptation des nouvelles Conditions d'utilisation.

Quelles conditions dois-je respecter pour pouvoir utiliser le système ORORA ?

Pour pouvoir utiliser le système ORORA, vous devez consentir à respecter les conditions présentées ci-dessous.

Qui peut utiliser le système ORORA ?

Le système ORORA offre des accès sécurisés et restreints aux utilisatrices et utilisateurs autorisés seulement. Les personnes autorisées à utiliser le système ORORA ne peuvent saisir ou avoir accès à d'autres données que celles pertinentes au rôle qu'elles sont appelées à jouer tout au long du processus de soumission d'une demande, d'évaluation d'une demande ou de gestion des octrois (bourses et subventions) et des dons. Le système ORORA permet :

- Aux artistes, aux collectifs d'artistes et aux organismes, ainsi qu'à leurs représentantes et représentants (voir : *Conditions générales d'admissibilité et d'inadmissibilité*) de déposer en ligne des demandes de soutien aux programmes du CAM, de consulter ces demandes et d'en suivre la progression (état de traitement);
- Aux titulaires d'une bourse ou d'une subvention ainsi qu'à leurs représentantes et représentants de gérer (consulter, administrer, rendre des comptes et suivre) cet octroi;
- Aux bénéficiaires d'un don ainsi qu'à leurs représentantes et représentants de gérer (consulter, administrer, rendre des comptes et suivre) ce don;
- Aux personnes autorisées par le CAM à évaluer une demande (évaluateur·trice·s, expert·e·s, membres du personnel et partenaires du CAM);

- Aux membres du personnel du CAM (incluant les consultant·e·s, partenaires et toute autre personne formellement autorisée par le CAM) de traiter les demandes de financement à toutes les étapes menant à une bourse ou à une subvention et de gérer cet octroi (consulter, communiquer avec les titulaires de bourses et de subventions, administrer, vérifier la conformité de l'usage du financement et toute reddition de comptes, évaluer les projets financés et soutenir la diffusion);
- Aux membres du personnel du CAM (incluant les consultant·es, partenaires et toute autre personne formellement autorisée par le CAM) de traiter les dons à toutes les étapes menant à leur attribution et de gérer ces dons (consulter, communiquer avec les donatrices, les donateurs et les organismes mandataires, administrer, vérifier la conformité du don, émettre des reçus fiscaux, vérifier la conformité de l'usage du don et toute reddition de comptes, évaluer les projets financés par le biais de dons et soutenir la diffusion);
- Aux titulaires d'un compte dans le système ORORA de gérer (créer, administrer, modifier et supprimer) en tout ou en partie leur compte et les informations qui y sont associées;
- Aux membres du personnel du CAM (incluant les consultant·es et toute autre personne formellement autorisée par le CAM) de gérer (créer, administrer, modifier et supprimer) en tout ou en partie les comptes des utilisatrices et utilisateurs du système ORORA ainsi que les informations qui y sont associées;
- Aux membres du personnel du CAM (incluant les consultant·es et toute autre personne formellement autorisée par le CAM) de générer des statistiques et inventaires, de mesurer l'impact des projets financés, d'évaluer les programmes, les ententes partenariales et plus généralement de rendre compte des activités en lien avec les mandats du CAM. Ces données et analyses pourraient être diffusées en respect des dispositions de la [Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé](#) (RLRQ, c. P-39.1).

À moins d'une permission écrite et expresse, tout autre usage du système ORORA ou des renseignements transmis par le biais du système ORORA ne sont pas autorisés. Nonobstant ce qui précède, le CAM peut utiliser les renseignements personnels des utilisatrices et utilisateurs du système ORORA s'il est tenu de le faire par l'effet d'une loi ou d'un règlement applicable, d'une ordonnance judiciaire ou d'une règle de procédure judiciaire, que ce soit pour se conformer à une obligation légale ou pour défendre ses droits.

J'accepte de transmettre les informations nécessaires à la création de mon compte dans le système ORORA

Pour accéder au système ORORA, vous devez fournir certaines informations de base pour votre inscription. Ces renseignements serviront uniquement à des fins d'identification et de sécurité. Ils pourront notamment être utilisés pour réinitialiser vos codes d'accès en cas d'oubli ou de perte de votre identifiant ou de votre mot de passe.

Vous avez le droit de refuser de fournir ces renseignements. Toutefois, ces informations sont obligatoires pour la création de votre compte dans le système ORORA. Pour vérifier les différentes options qui s'offrent à vous en cas de refus de votre part de fournir les renseignements demandés, vous pouvez communiquer avec le CAM en utilisant l'un ou l'autre des moyens suivants :

- Courriel : soutiencam@montreal.ca
- Téléphone : 514-280-2564

J'atteste être une utilisatrice ou un utilisateur légitime du système ORORA

Vous vous engagez à informer immédiatement le CAM si vous vous retrouvez dans l'une ou l'autre des situations décrites ci-dessous, de sorte que votre accès au système ORORA n'est plus nécessaire ni approprié :

- Je n'agis plus à titre de représentante ou de représentant d'une candidate ou d'un candidat admissible à un programme de soutien du CAM (artiste, collectif d'artiste ou organisme);
- Je ne travaille plus ou je ne suis plus membre d'un organisme autorisé par le CAM à avoir accès au système ORORA.

Cette notification doit être faite au service de soutien technique du système ORORA en utilisant l'un ou l'autre des moyens suivants :

- Courriel : soutiencam@montreal.ca
- Téléphone : 514-280-2564

Je m'assure que l'information versée dans le système ORORA est véridique et à jour

Vous vous engagez à signaler sans délai tout changement dans les informations saisies dans le système ORORA en mettant à jour votre profil personnel ou celui de l'artiste, du collectif d'artistes ou de l'organisme que vous représentez.

Les représentantes et représentants d'organismes demandeurs sont responsables de la confidentialité des informations contenues dans le profil de leur organisme. Les représentantes et représentants s'engagent donc à supprimer sans délai toute affiliation (compte affilié) au profil de leur organisme devenue superflue. Pour obtenir de l'aide pour l'ajout ou la suppression d'une affiliation, vous pouvez contacter le service de soutien technique du système ORORA en utilisant l'un ou l'autre des moyens suivants :

- Courriel : soutiencam@montreal.ca
- Téléphone : 514-280-2564

Je préserve la confidentialité de mes codes d'accès

Pour accéder au système ORORA, vous devez fournir certaines informations de base pour votre inscription. Lorsque cette information aura été soumise au système ORORA, vous recevrez par courriel un identifiant (*l'adresse courriel avec laquelle vous avez créé votre compte*) ainsi qu'un mot de passe temporaire. À des fins de sécurité, nous vous demandons de bien vouloir modifier votre mot de passe lorsque vous accéderez au système ORORA pour la première fois. Vous déciderez quel mot de passe utiliser et celui-ci ne nous sera pas transmis.

Je reconnais être l'unique responsable de la sécurité de mes codes d'accès

Votre identifiant (*l'adresse courriel avec laquelle vous avez créé votre compte*) ainsi que votre mot de passe constituent vos «codes d'accès». Ils sont confidentiels. Vous acceptez toute responsabilité quant à la sécurité de votre identifiant et de votre mot de passe, ainsi que pour toute utilisation du système ORORA par le biais de vos codes d'accès. Ceci inclut également tout accès non autorisé au système ORORA par vous-même ou par une tierce partie (une représentante, un représentant ou une autre personne), à l'exception d'un accès par une tierce partie résultant exclusivement de la négligence du CAM.

En cas d'**oubli de votre mot de passe**, vous pouvez cliquer sur le lien *Mot de passe oublié?*. Un courriel vous sera envoyé pour réinitialiser votre mot de passe.

En cas d'**oubli de votre identifiant** (*l'adresse courriel avec laquelle vous avez créé votre compte*), vous devez contacter le service de soutien technique du système ORORA en utilisant l'un ou l'autre des moyens suivants :

- Courriel : soutiencam@montreal.ca
- Téléphone : 514-280-2564

Je contribue à la sécurité du système ORORA

Vous acceptez de prendre toutes les mesures raisonnables afin de :

- Prévenir la perte, la divulgation, la modification ou l'utilisation non autorisée de vos codes d'accès;
- Contrôler l'accès aux ordinateurs ou appareils contenant vos codes d'accès au système ORORA.

De plus, vous vous engagez à informer immédiatement le CAM si vous soupçonnez ou constatez qu'une collecte, une utilisation, une divulgation ou une destruction non autorisée de renseignements contenus dans le système ORORA s'est produite. Cette notification doit être faite au service de soutien technique du système ORORA en utilisant l'un des moyens suivants :

- Courriel : soutiencam@montreal.ca

- Téléphone : 514-280-2564

J'utilise le système ORORA et son contenu pour des usages autorisés seulement

Vous vous engagez à ne pas utiliser ou tenter d'utiliser le système ORORA et les informations qu'il contient pour d'autres usages que ceux autorisés (voir la section *Qui peut utiliser le système ORORA?* du présent document).

Vous consentez à ne pas utiliser ou tentez d'utiliser le système ORORA à l'une ou l'autre des fins suivantes :

- a) Restreindre ou empêcher une utilisatrice ou un utilisateur d'avoir accès au système ORORA;
- b) Afficher ou transmettre des informations illicites, illégales, obscènes, pornographiques, sexistes, homophobes, transphobes ou racistes, y compris, sans restriction, toute transmission pouvant constituer une offense criminelle, entraîner une responsabilité civile ou contrevenir à une loi locale, provinciale, nationale ou internationale;
- c) Afficher ou transmettre, en toute connaissance de cause, toute information, tout logiciel ou tout logiciel malveillant contenant un virus, un ver informatique, un cheval de Troie ou tout autre composant malicieux;
- d) Télécharger, afficher, publier, transmettre, reproduire, distribuer ou participer au transfert ou à la vente, de toute information, tout logiciel ou tout autre matériel obtenu par le système ORORA et protégé par des droits d'auteur ou autres droits exclusifs, ou de travaux dérivés à ce sujet, sans obtenir l'autorisation des détenteurs du droit d'auteur ou des ayants droit.

En plus de ce qui précède, vous vous engagez à prendre toutes les mesures raisonnables afin d'éviter de:

- a) Interférer avec le système ORORA ou le perturber;
- b) Tenter d'obtenir un accès non autorisé au système ORORA, aux codes d'accès des autres utilisatrices ou utilisateurs;
- c) Utiliser le système ORORA de quelque manière que ce soit qui pourrait perturber les activités normales du CAM.

De tels agissements, en plus de constituer une violation des Conditions d'utilisation du système ORORA, pourraient donner matière à des recours légaux.

Je respecte la propriété intellectuelle du CAM et celle d'autrui

Les noms «Conseil des arts de Montréal», «CAM», «ORORA», les noms des programmes de soutien du CAM, ainsi que les logos et les slogans associés à ces noms sont des marques de

commerce du CAM. Toute utilisation de ces marques de commerce est strictement interdite sans l'accord écrit préalable du CAM. De plus, tous les noms, slogans et autres marques de commerce appartenant à de tierces parties et apparaissant dans le système ORORA sont la propriété exclusive de ces tierces parties. Ces noms et marques ne peuvent être utilisés qu'avec l'accord des tierces parties concernées.

Je demande la permission avant de créer un hyperlien vers le système ORORA : Pour des raisons relatives à la protection des accès au système ORORA, le CAM interdit la création d'hyperliens vers le système ORORA, sans un accord écrit préalable de sa part. Pour obtenir l'autorisation de créer un hyperlien vers le système ORORA ou pour obtenir l'autorisation d'utiliser une marque de commerce appartenant au CAM, vous pouvez utiliser l'un ou l'autre des moyens suivants :

- Courriel : soutiencam@montreal.ca
- Téléphone : 514-280-2564

Je respecte le droit d'auteur du CAM et celui d'autrui

Tous les éléments figurant dans le système ORORA, y compris, mais sans s'y limiter, les textes, les images, les enregistrements audio, les enregistrements audiovidéo, les interfaces ainsi que l'assemblage et la mise en page de ceux-ci (« le matériel ») appartient au CAM ou aux créatrices et créateurs originaux du matériel. Sauf avis contraire du CAM, aucune partie du matériel disponible dans le système ORORA ne peut être copiée, reproduite, distribuée, republiée, téléchargée, affichée, partagée ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans avoir obtenu l'accord écrit préalable du CAM ou de la détentrice ou du détenteur du droit d'auteur. Vous ne pouvez pas non plus créer une « image » (capture d'écran) de tout matériel contenu dans le système ORORA.

Permissions exceptionnelles accordées au CAM et à certaines catégories d'utilisatrices et utilisateurs du système ORORA : Afin de faciliter certains processus comme l'évaluation de demandes de soutien et la gestion des octrois (bourses, subventions et dons récoltés dans le cadre d'une campagne de financement soutenue par un programme de parrainage fiscal), vous acceptez d'accorder des droits limités et non exclusifs sur le matériel que vous déposez dans le système ORORA aux personnes suivantes :

- a) Les membres du personnel du CAM (incluant les consultantes, consultants et toute autre personne formellement autorisée par le CAM); et
- b) Les membres de comités d'évaluation des demandes de soutien aux programmes du Conseil des arts de Montréal.

Vous consentez à accorder aux catégories de personnes précédemment énumérées les permissions suivantes : a) le droit de télécharger; b) le droit de conserver (pour une durée n'excédant pas le mandat pour lequel la conservation du matériel protégé est nécessaire); et c) le

droit de partager (uniquement entre les utilisatrices et utilisateurs appartenant à l'une ou l'autre des catégories précédemment énumérées).

Sauf avis contraire, aucun autre usage du matériel protégé que vous déposez dans le système ORORA ne peut être fait, sans une autorisation écrite de votre part.

J'accepte la responsabilité de mes actes et de mes comportements

Vous acceptez de défendre, d'indemniser et d'exonérer le CAM, les membres de son personnel et ses parties contractantes de toutes responsabilités et dépenses, incluant des honoraires juridiques raisonnables portant ou découlant de l'une ou l'autre des situations suivantes :

- a) Votre utilisation du système ORORA, incluant le versement ou la transmission de toute information, de tout message, de tout logiciel ou de tout autre matériel par l'intermédiaire du système ORORA;
- b) Une réclamation de votre part pour violation de propriété intellectuelle ou violation de droit d'auteur par une tierce partie;
- c) Une réclamation d'une tierce partie (incluant les autres utilisateur-trice-s du système ORORA) pour violation de votre part de propriété intellectuelle ou de droit d'auteur par l'intermédiaire du système ORORA;
- d) D'une négligence ou d'une omission de votre part concernant les installations, l'utilisation ou l'entretien du système ORORA.

Je comprends que mon utilisation du système ORORA pourrait faire l'objet d'une surveillance : Le CAM pourrait décider de surveiller électroniquement votre utilisation et votre accès au système ORORA et divulguer les résultats et enregistrements découlant d'une telle surveillance dans les cas de figure suivants :

- a) Pour respecter toute loi, réglementation ou demande gouvernementale;
- b) Pour protéger les droits ou la propriété du CAM.

Je comprends que mes accès au système ORORA pourraient faire l'objet d'une révocation, d'une suspension ou d'une modification : Le CAM peut, sans préavis, et à son entière discrétion, révoquer votre accès au système ORORA ou suspendre en tout ou en partie votre accès s'il juge que votre conduite contrevient :

- a) Aux Conditions d'utilisation du système ORORA;
- b) Aux règles applicables au processus de demande, d'évaluation des demandes ou de gestion des octrois (incluant les dons récoltés dans le cadre d'une campagne de financement soutenue par un programme de parrainage fiscal);
- c) S'avère nuisible aux intérêts d'une autre utilisatrice ou d'un autre utilisateur (artiste, collectif d'artiste ou organisme) du système ORORA.

J'accepte de collaborer à toute enquête portant sur la violation des Conditions d'utilisation du système ORORA : Vous vous engagez à collaborer avec le CAM, ses parties contractantes et toute autre personne autorisée à intervenir dans toute enquête portant sur la violation des Conditions d'utilisation du système ORORA.

Je reconnais la limitation de responsabilité du CAM

Le CAM est soucieux d'offrir un service sécuritaire et de qualité via l'accès au système ORORA. Ainsi, il déploie toutes les mesures pour assurer la sécurité et la continuité du service offert par le système ORORA. Cependant, certains facteurs hors de son contrôle pourraient, de temps en temps, causer des interruptions temporaires de service. Vous acceptez de ne pas tenir le CAM responsable des conséquences de telles interruptions.

D'autre part, le CAM peut, à tout moment, sans préavis, et à son entière discrétion, modifier ou interrompre, de manière temporaire ou permanente, une partie ou la totalité du système ORORA. Le CAM ne peut être tenu responsable des incon vénients et dommages causés par une modification ou une interruption temporaire ou permanente du service offert via le système ORORA.

Je comprends que je suis responsable de ma capacité à accéder au système ORORA

Vous devez posséder, entretenir et faire fonctionner à vos frais l'équipement informatique ainsi que les dispositifs de communication (adresse courriel fonctionnelle) et services appropriés (Internet) pour accéder au système ORORA.

Mesures exceptionnelles de soutien à l'accès : Le CAM reconnaît que, pour certaines personnes, l'utilisation du système ORORA requiert un accès à des services, des outils et des capacités de manipulation qui sortent du cadre artistique et peuvent exiger le recours à une aide externe. Pour vérifier les différentes options qui s'offrent à vous, vous pouvez :

- a. Consulter la description du programme pour lequel vous souhaitez soumettre une demande;
- b. Contacter votre conseillère culturelle ou votre conseiller culturel;
- c. Contacter le CAM en utilisant l'un ou l'autre des moyens suivants :
 - Courriel : soutiencam@montreal.ca
 - Téléphone : 514-280-2564

J'accepte les risques et incon vénients liés à l'utilisation d'hyperliens

Le système ORORA contient des hyperliens vers des sites web et services accessibles en ligne. Ces hyperliens sont fournis au bénéfice exclusif des utilisatrices et utilisateurs du système ORORA. L'inclusion de tels hyperliens ne signifie pas que le CAM approuve les sites web et services vers

lesquels conduisent ces hyperliens. Ces liens ne sont pas sous le contrôle du CAM. Le CAM ne peut donc être tenu responsable du contenu de ces hyperliens, de tout changement ou téléchargement de tels hyperliens ou de toute transmission réalisée par le biais de tels hyperliens.

J'accepte les clauses de limitation des recours et d'exonération de garantie du CAM

Le système ORORA est fourni «TEL QUEL» et «TEL QUE DISPONIBLE». Vous assumez l'entière responsabilité et les risques en lien avec votre utilisation du système ORORA et du réseau Internet. LE CAM NE POURRA EN AUCUNE CIRCONSTANCE ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS, ACCESSOIRES, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS QUELS QU'ILS SOIENT, OU DE TOUT DOMMAGE QUEL QU'IL SOIT, RÉSULTANT DE LA PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES OU DE PROFITS, QU'IL AIT OU NON ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, ET EN VERTU DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DU RENDEMENT DE CETTE INFORMATION.

Loi et juridiction applicables

Les Conditions générales d'utilisation du système ORORA et leur interprétation sont assujetties aux lois de la province de Québec et aux lois du Canada applicables à cet égard. Tout différend lié à l'application des Conditions générales d'utilisation devra être soumis aux tribunaux de la ville de Montréal, au Québec.

Divisibilité

Advenant que l'une ou l'autre des dispositions définies dans les Conditions générales d'utilisation soit contraire à loi, nulle ou non exécutoire pour quelque motif que ce soit, la disposition sera réputée divisible des Conditions générales d'utilisation et n'aura pas d'incidence sur la validité ou le caractère exécutoire des autres dispositions.

Questions et préoccupations

Pour toute question concernant les Conditions d'utilisation du système ORORA, vous pouvez communiquer avec le CAM en utilisant l'un ou l'autre des moyens suivants :

- Courriel : soutiencam@montreal.ca
- Téléphone : 514-280-2564